

## Opinion

# Réduction du fluff sans fla-fla

**L'Arpac veut recycler à 100%**

**Par Simon Matte**

*Directeur général, Arpac*



*L'automobile est déjà parmi les marchandises utilisées par les humains les plus recyclées qui soient, elle atteint 75%. Chaque année, au Québec, plus de 400 000 véhicules atteignent la fin de leur vie utile; ils sont par la suite en grande partie recyclés par des établissements dotés de normes rigoureuses. Il reste toutefois pour environ 25 % du poids total de ces véhicules qui sera acheminé vers un lieu d'enfouissement sanitaire où il sera utilisé comme matériau de recouvrement. Ces quelques 150 000 tonnes de résidus (fluff) annuels correspondent à près de 100 000 véhicules au Québec à chaque année. **L'Association des recycleurs de pièces d'autos et de camions du Québec (Arpac)** lance un cri d'alarme en faveur d'un recyclage à 100 %.*



Le temps est venu pour toute l'industrie de l'automobile de faire le bilan sur l'ensemble des habitudes de fabrication, d'utilisation et de mise au rancart des véhicules automobiles. Pourquoi avons-nous atteint le plateau de 75% de recyclabilité et pourquoi y sommes-nous confinés depuis plusieurs années sans amélioration? Nous devons nous fixer un objectif ambitieux de réduction des matières résiduelles de recyclage (fluff) et travailler tous ensemble, pour l'atteindre dans la prochaine décennie.

Les résidus non recyclés des automobiles mises au rancart sont composés principalement de matériaux non ferreux, de plastiques, de vitres, de caoutchouc, de mousse de rembourrage, de bois, de tissus, mais aussi de modules électroniques et de fils électriques. Ce sont des matériaux pour lesquels notre société industrialisée doit trouver de nouvelles utilisations plutôt que de les enfouir, tel que prescrit par la législation en vigueur au Québec.

L'objectif de l'**Arpac** est le recyclage à 100 % des carcasses de véhicules automobiles. Pour atteindre le niveau « zéro résidus », de nouvelles façons de faire sont nécessaires. Nous devons dès maintenant prioriser la recherche et le développement de nouvelles technologies et de nouveaux procédés qui nous permettront de réutiliser toutes les composantes des carcasses de véhicules automobiles. Ce sont d'abord des matières premières; ce ne sont des résidus que dans l'œil de celui qui n'a pas encore appris à valoriser les matériaux en présence. Plusieurs exemples européens démontrent que c'est possible de réduire les résidus de déchetage des carcasses de véhicules automobiles.

***Ma définition de la valorisation, c'est la récupération de toutes les composantes non ferreuses et électroniques des véhicules, comme matière première, pour la fabrication de nouveaux biens de consommation, avant l'étape du déchetage.***

Il est prioritaire que l'ensemble de l'industrie de l'automobile entame un dialogue pour déterminer une stratégie en vue d'assurer une gestion écologique de ces matériaux, à partir de la fabrication des véhicules jusqu'à la fin de leur vie utile. Il faut notamment utiliser de prime abord des matériaux qui sont recyclables. À la fin de la vie utile du véhicule, le démantèlement de la totalité des composantes à valoriser doit respecter les règles de l'art préconisées par les recycleurs professionnels qui se réfèrent au guide des bonnes pratiques pour la gestion des véhicules hors d'usage émis par le Ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs.

Notre industrie doit en plus se munir d'une structure de vérification préventive suffisante et elle doit supporter les entreprises oeuvrant dans la fabrication, l'entretien, la réparation et le recyclage des véhicules. Il faut évaluer la performance en matière de protection de l'environnement de tous les secteurs d'activités et les accompagner dans les meilleures pratiques.

Le consommateur qui achète un véhicule neuf acquiert un bien ayant une durée de vie limitée, pouvant dépasser vingt ans. En conclusion, nous devons nous assurer que ce bien de consommation sera conçu en prévision de son recyclage, de sa décontamination et de la réhabilitation de tous ses matériaux de construction.

L'ARPAC a été invitée à présenter un mémoire sur la gestion des véhicules hors d'usage à la table de concertation sur l'environnement et les véhicules routiers le 16 mai dernier chez Recyc-Québec. L'accueil a été très positif et constructif pour l'avenir. Une autre présentation de ce mémoire a été faite devant le comité sur le véhicule en fin de vie utile de Recyc-Québec le 25 juillet. Il semble que le temps d'établir un bilan sur la gestion des VHU soit venu au Québec. Vous pouvez consulter le mémoire intitulé «Gestion des VHU» à l'adresse Internet [www.arpac.org](http://www.arpac.org), en cliquant sur l'onglet environnement, sécurité, de la page d'accueil.

Si nous ne faisons rien, d'ici dix ans, ce sera l'équivalent du poids de plus d'un million de véhicules automobiles qui sera enfoui au Québec, soit plus d'un million cinq cent mille tonnes de résidus (fluff). Nous nous devons d'agir maintenant pour ne pas jeter aux ordures ces précieuses matières premières réutilisables.

P.-S. : Cet article est imprimé sur du papier recyclé.  
Pour information : [simon.matte@sympatico.ca](mailto:simon.matte@sympatico.ca)